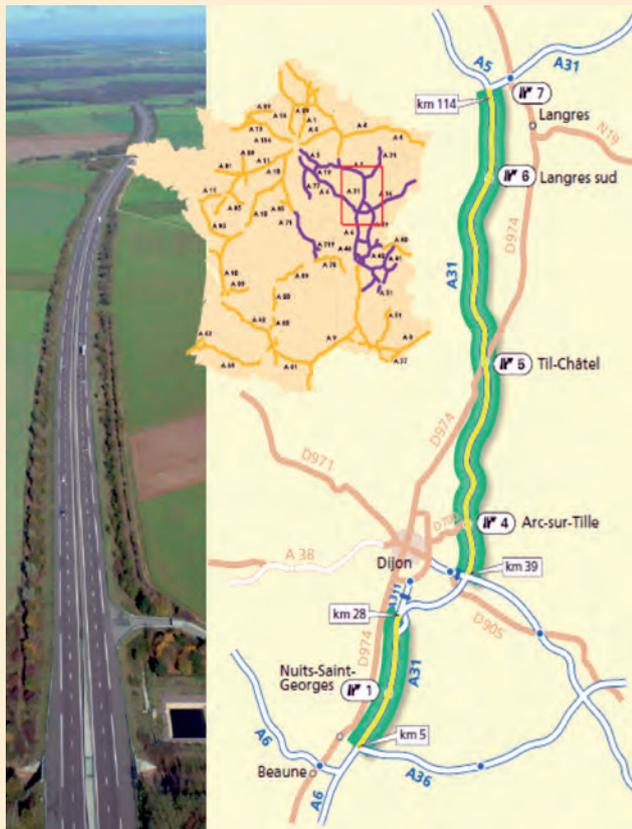


BOURGOGNE CÔTE D'OR

SORTIE DU 28 MAI 2011
AMÉNAGEMENTS ENVIRONNEMENTAUX DE L'A31



Le contexte

Depuis la première loi sur la protection de la nature en 1976, la France a considérablement enrichi son arsenal réglementaire pour protéger l'environnement. Loi sur l'eau, loi sur les déchets, loi sur le bruit, NATURA 2000 (protection des milieux naturels), loi sur l'air et la santé publique sont aujourd'hui les principales règles environnementales à respecter pour réaliser de grands ouvrages.

L'élargissement de l'autoroute A31 entre Beaune (Côte D'Or) et Langres (Haute Marne) ne fait pas exception à ces règles. Cette liaison Lorraine-Bourgogne a été réalisée en partie dès 1973, puis 1983, et terminée en 1989. Son succès manifesté par une forte augmentation du trafic a conduit à son élargissement à deux fois trois voies depuis 2007.

Les efforts du Maître d'Ouvrage concessionnaire (APRR) ont porté sur la mise en œuvre des réglementations les plus récentes en matière d'environnement, et même parfois en anticipant sur des domaines peu connus comme celui des chauves-souris (chiroptères). L'ouvrage maintenant terminé montre notamment des équipements de protection de l'environnement qui cherchent à rétablir la transparence nécessaire au libre déplacement des espèces animales et végétales de part et d'autres de l'A31.

Cette autoroute est une vitrine de ce qui se fait en 2010 pour concilier au mieux les besoins futurs de déplacements et les impacts induits par l'ouvrage et son trafic.

La sortie du 28/05/2011

Le Groupe Régional a profité d'une matinée de beau temps pour approcher l'autoroute A31 de l'extérieur, accompagné d'Etienne Cuenot, adjoint au chef de département Génie Civil Environnement d'APRR.

C'est grâce à ses explications que le groupe a pu apprécier les aménagements suivants :

- déviation d'un cours d'eau pour placer un bassin de protection des eaux et reconstitution de la ripisylve (formations végétales se développant au bord des cours d'eau) ;
- passage à faune sous l'autoroute ;
- gîte à chiroptères ;
- passe aménagée dans la clôture permettant l'extraction de la faune piégée dans l'enceinte de l'ouvrage, notamment des chevreuils.

La journée s'est ensuite prolongée par un déjeuner à Bouilland (auberge Saint Martin), suivi de la visite du château de Savigny-lès-Beaune (voitures de courses, motos et avions de chasse...).

Cette sortie a permis de percevoir l'autoroute sous un autre angle, en prenant le temps de l'observation loin des idées reçues. A présent, chaque participant verra l'autoroute « autrement » !

*Pour le Groupe Régional Bourgogne,
 J. DEBORE*

Contacts Bourgogne Côte d'Or

Jacques Menuel, Président, jacques@menuel.com.
 Retrouvez les photos de la sortie sur le site
<http://insabourgogne.free.fr>

MIDI-PYRÉNÉES

Nous étions 7 adultes et 1 enfant à parcourir le canal du Midi sur la péniche le Surcouf le samedi 23 juillet 2011.

Le soleil était au rendez-vous, la bonne humeur aussi !

La balade sur l'eau a démarré à 10h30 par le passage de l'écluse de Renneville. Nous avons ensuite naviguer jusqu'au seuil de partage des eaux à Naurouze (point culminant du Canal, situé à 190 mètres au dessus de la mer).

Après le kir et le repas pris à bord nous avons profité du calme et de l'ombre si agréables pour faire une petit marche digestive

Le retour à l'écluse de Renneville s'est fait à 17h30

Hélène MASSON, secrétaire du GRIMIP

Contacts Midi-Pyrénées

grimip.insa@gmail.com